



Compte-rendu de la réunion “Autorité – syndicats ” du 30 Oct 2009

Chers collègues,

Il est grand temps de parler clair et net et de cesser maintenant de continuer à tromper et à mentir au personnel ! Il est temps aussi de revenir à la réalité ! Et, en plus, pour certains, il est également temps d'oser afficher ses couleurs !

Voulons-nous continuer à faire croire aux militaires que des miracles peuvent encore se produire ou souhaitons-nous être honnêtes ? Voulons-nous aller raconter aujourd'hui n'importe quoi et, comme au cours d'une période très noire de notre histoire, déambuler avec une marque jaune ou oser plutôt dire ce qu'il en est de la vraie réalité ? Chacun est libre de faire son propre choix, mais nous devons cependant nous rendre compte qu'il va falloir alors s'expliquer de nouveau, au cours d'une courte période, sur des promesses et idées irréalisables et, cette fois-ci avec, en sus, une question combien plus pénible : Pourquoi n'a-t-il pas été possible de concrétiser les espoirs qui ont été suscités dans le chef du personnel ?

La tromperie et les actes de diversion vont sans doute encore monter en intensité au cours des prochaines heures et des jours qui suivent ! C'est pourquoi, il est essentiel que chacun d'entre vous puisse connaître la vraie vérité et ce, avant que l'on vous submerge d'autres messages et que l'on tente de vous convaincre qu'une fois encore, nous n'avons pas raison ! Il vous reviendra ensuite de déterminer si l'on veut continuer à fonctionner en se répandant en mensonges et en trompant le personnel tout en l'utilisant en outre comme marionnette !

A un moment donné, après la notification du 'plan De Crem' (et, à cet égard, certains ont déjà eu besoin de deux semaines), tout le monde a réclamé un plan d'accompagnement. A juste titre d'ailleurs ! A ce sujet aussi, rappelons que la CGPM-ACMP en avait déjà fait clairement état le 12 Oct 09, et même bien avant ! En date du 22 Oct 09 (voir notre précédent rapport à ce sujet), les organisations syndicales et l'autorité se sont assises une première fois à la table au sujet d'un tel plan. A ce moment-là, l'apport de nos collègues qui ont pourtant continué entre-temps à vous échauffer et à crier en votre compagnie, a été NUL ! Aussi, il a été demandé de déposer, pour la réunion d'aujourd'hui, c.-à-d. celle du 30 Oct 09, un relevé portant sur une série de revendications, de demandes et de propositions dans le cadre d'un plan d'accompagnement. Conséquente avec sa récente attitude mais, surtout conséquente avec la politique menée dans le cadre de son cahier de revendications approuvé par son Congrès et avec l'approbation de l'accord sectoriel signé, la CGPM-ACMP a introduit, au début de cette semaine, un document de cinq pages reprenant une série de propositions. Une deuxième organisation syndicale a apparemment aussi émis des propositions alors qu'un troisième syndicat avait introduit quelques questions et une série de propositions qui étaient surtout à reprendre de nouveau dans le cadre du 'plan en lui-même'. Quant à la quatrième organisation syndicale, elle n'avait déposé aucune proposition!

Lors de l'ouverture de la réunion, trois organisations politiques ont tenu à faire des déclarations séparées. La CGSP avait envoyé des questions mais elle tenait à avoir une discussion au sujet du plan en tant que tel, la CSC SP a souhaité la tenue d'une réunion séparée au sein de l'organe de concertation syndical prévu pour les civils de la Défense (c.-à-d. une réunion du Secteur XIV) mais elle avait cependant bel et bien déposé quelques propositions et le SLFP n'a pas fait la moindre proposition quant à un plan d'accompagnement puisqu'il ne voulait que discuter du plan. Les trois syndicats de couleur (ou du moins leurs sections militaires) ont demandé ensuite une suspension de séance afin qu'ils puissent se concerter en aparté. Ceci a abouti à une déclaration : ils n'ont pas obtenu de réponses à leurs questions et ils ne reviendraient à la table que lorsque des propositions seront déposées par l'autorité.

Avant que les trois organisations quittent la salle, le Président de séance a expliqué une fois de plus quels étaient les objectifs ainsi que l'ordre de jour d'une telle réunion, à savoir :

- expliciter les propositions élaborées par l'autorité ;
- commenter et débattre des propositions déposées ;
- examiner lesdites propositions.

Ensuite, une nouvelle fois, il a été rappelé que le but poursuivi est d'agir rapidement et d'une façon aussi positive que possible. Pour ceux qui voulaient comprendre quelque chose, c'était déjà une réponse aux désirs émis !

Finalement, la CGPM-ACMP est donc restée seule à la table. Nous aurions aussi pu partir et n'assumer ainsi aucune responsabilité ! Quant à savoir si cela allait aider grandement le personnel impliqué, c'est une toute autre histoire ! Nous avons donc choisi d'écouter déjà au moins ce que l'autorité souhaitait mettre sur la table ainsi que de pouvoir expliciter en détails les propositions que nous avons introduites. Nous sommes toutefois convaincus que cette attitude sera de nouveau soumise à une critique virulente de la part des autres organisations syndicales !

Les commentaires donnés au regard de nos propositions ont constitué un complément de ce que nous avons déjà repris au sein de notre rapport du 22 Oct 09, le tout complété de divers éléments supplémentaires. Sans aller en détail dans ce rapport et ainsi créer une série de malentendus ou faire naître un certain nombre d'espairs, nous avons donné des explications sur les propositions au sujet des éléments suivants :

- Les filières de métiers;
- L'enquête et ce, tant en interne qu'en externe aux unités dissoutes ou déplacées;
- Le catalogue et les descriptions de fonction (avec y compris la problématique des Ops et des Non Ops) ;
- Les formations et les reconversions;
- La reconnaissance de l'opérationnalité et celle de la participation aux opérations ;
- La révision du TLHT dans le cadre de la transformation par rapport à laquelle tant la durée du déplacement que la distance à parcourir joueront un rôle ;
- L'application intégrale de l'indemnité de déménagement complétée avec un élément spécifique dans le cadre de la transformation ;
- L'instauration de facilités de transport (via la Défense, mais aussi via des accords externes) ;
- L'usage possible de dispositions liées au temps de travail afin d'octroyer 'au personnel touché' (celui ayant à connaître de longs déplacements) plus de temps à consacrer à la famille ;

- L'instauration d'une compensation en jours ouvrables (comparable avec le système des jours de voyage du temps des FBA) dans le cadre de la transformation ;
- Aborder à temps la problématique du logement et assouplir la réglementation en matière de logement domestique dans le cadre de la transformation ;
- Conclure des protocoles dans le cadre du réemploi dans la propre région via la mobilité externe dans le cadre de la vente des domaines militaires ;
- Conclure des protocoles avec les autorités locales dans le cadre de la mobilité externe
- Elaborer des accords locaux dans le cadre de la mobilité externe au travers desquels ces autorités peuvent aussi passer aux actes afin de tendre vers une réduction maximale des conséquences sociales pour les militaires ;
-

Quant à l'autorité, elle nous a ensuite commenté de manière informative de quelle manière sont déjà menées aujourd'hui certaines activités quant au timing et à la composition des diverses unités (dans le domaine des TO). Par après, un aperçu a été donné au regard des tâches préparatoires liées à l'enquête du personnel et ce, telle qu'elle sera organisée plus tard.

Comme dernier élément, mais loin d'être insignifiant, un certain nombre de pistes ont été explicitées très sommairement. Il était question de celles que l'autorité avait déjà préparées, tenait à présenter et à négocier ultérieurement avec les organisations syndicales. Celles-ci s'inscrivaient toutes dans la direction que la CGPM-ACMP avait tracée au début de cette semaine au travers de ce qu'elle avait mis sur papier: extension du système du THLT, réglementation spécifique quant à une indemnité de déménagement, transport dans ce même cadre, réglementations et compensations dans le cadre du temps de travail (ainsi que son application plus souple).

Jusqu'à ce jour, la CGPM-ACMP a respecté de façon conséquente ses engagements et nous continuerons à agir ainsi et ce, en conformité totale avec ce qui est propre au syndicalisme militaire. Nous défendons ainsi les intérêts des militaires sans leur conter des sornettes et leur donner de faux espoirs qui ne pourront jamais se réaliser ! En tous les cas, sachez qu'il aurait été combien plus aisé et plus simple pour nous de nous mettre de côté et d'aller hurler avec les loups ! Mais, la question reste alors posée de savoir si cela allait grandement aider les militaires ! Il est toutefois bien clair qu'à partir de ce moment-là, en agissant ainsi, nous ne remplissons alors plus notre tâche et notre mission en tant qu'organisation syndicale et que nous abandonnions la suite des événements dans les seules mains de l'autorité qui présentera plus tard, à la négociation, des projets finalisés et clairement encadrés. En tant qu'organisation syndicale, nous n'aurions alors eu plus qu'à courir après les événements et nous serions restés sur le quai regardant le train qui allait nous passer sous le nez à pleine vitesse !

Est-ce cela que l'on veut et que l'on attend de nous ?